Au 3 janvier 2022

PROJET PEDAGOGIQUE

Centre de loisirs « Le Petit Château »

1. Descriptif

Nature du centre
Accueil Collectif de mineurs.

Coordonnées de l'organisateur
ACL – Association des Centres de Loisirs
Villa Arthaud
11 avenue Jean Perrot
38100 GRENOBLE

Centre de Loisirs de Séchilienne
119 rue de l'ALS
38220 Séchilienne

Présentation de la structure

Le centre de loisirs de Séchilienne est géré, comme plusieurs structures de l'agglomération grenobloise, par l'association des centres de loisirs de Grenoble, l'ACL.
Séchilienne se situe à 26 km du centre Ville de Grenoble. Ce village de 1051 habitants (Insee 2018) s'étend au nord sur les pentes boisées du massif de Belledonne entre 310 et 1654 mètres d'altitude. Commune limitrophe de Vaulnaveys-le-Bas, Vaulnaveys-le-Haut, Chamrousse, Vizille, Livet-et-Gavet et Saint-Barthélemy-de-Séchilienne. La commune est desservie par un transport en commun.

La population est plutôt active avec un besoin de mode de garde important. Ces dernières années des familles ont quitté la ville et se sont installées à Séchilienne pour son cadre. Les familles qui s'installent dans une commune se soucient autant des modes d'éducation que des modes de garde et de loisirs. Le centre de loisirs de proximité est une solution pratique pour les parents qui travaillent et n'ont pas la possibilité de faire garder leurs enfants par un proche ou les moyens financiers de les confier à une nounou. Un accueil de loisirs sur la commune a déjà fonctionné sur la commune il y a plusieurs années. Suite à la rénovation des locaux de l'école et la nécessité de garde d'enfants des familles, la commune a souhaité à nouveau mettre en place un centre de loisirs. Elle met ainsi avant une politique tournée vers les familles et favorisant la vie locale.

Le centre est situé au sein du groupe scolaire et pôle périscolaire. La commune met à disposition le rez de chaussée où se situent 2 salles d'activités et 2 salles de classes maternelles, une salle de sieste, des blocs sanitaires, le restaurant scolaire, des locaux de rangement et deux cours. Les espaces utilisés seront définis par période en fonction du nombre d'enfants accueillis. La commune met également à disposition du centre la salle des fêtes, le gymnase, le terrain multisports.
Le responsable du centre aménagera les locaux pour la période afin de créer une ambiance vacances et ludique adaptée aux différentes tranches d'âge.

Nombre et âges des enfants

Les âges des enfants sont compris entre 3 et 12 ans.
Le nombre d'enfants est susceptible de fluctuer selon les jours et les semaines. En effet, les familles ont une souplesse dans leurs inscriptions : journée, demi-journée, semaine afin de correspondre à leurs besoins de garde.
Les enfants viennent principalement de Séchilienne et des environs.
Ils sont répartis en groupes d'âge. Une attention particulière sera portée au respect du rythme de vie des plus jeunes (temps calme, activités courtes, prendre le temps pour effectuer les tâches de la vie quotidienne…)

L'équipe d'animation

Le directeur est recruté pour la période par l'ACL en lien avec la commune. L'équipe pédagogique est composée d'un nombre d'animateurs définit en lien avec les effectifs enfants.

Rôle du directeur : Le directeur est présent sur les groupes d'enfants et peut assurer également l'animation. Il participe à l'élaboration du programme, met en place des projets avec des partenaires, veille au bon fonctionnement ainsi qu'au respect du projet pédagogique, gère les réservations, assure le suivi avec les familles, les enfants et l'équipe. Il gère le budget et assure les tâches administratives. Il a un rôle formateur vis à vis des animateurs. Il anime l'équipe. Il est en relation directe avec l'organisateur, les interlocuteurs municipaux, les prestataires, les familles et les encadrants des activités.

C'est lui qui assure le recrutement de son équipe. Le recrutement s'effectue selon des critères précis : la qualification, l'expérience et la motivation. Un entretien est effectué avant chaque embauche et une période d'essai est effectuée. Les animateurs sont sous contrat d'engagement éducatif. Afin d'ancrer l'action sur le territoire, certains animateurs recrutés travaillent sur les temps périscolaires ; ils connaissent donc le public et les locaux.

Rôle des animateurs : Qu'ils soient BAFA complet, stagiaires ou sans formation, ils ont tous pour mission l'animation et la sécurité des publics dans tous les moments. Les animateurs de l'accueil de loisirs travaillent à la journée de 8h à 18h.

L'équipe est composée d'animateurs dont le nombre est définit dans le respect des règles 1 animateurs pour 12 enfants de plus de 6 ans et 1 pour 8 enfants de moins de 6 ans. Selon les effectifs, les enfants peuvent être divisés en 2 ou 3 groupes d'âges : 3-6 ans et 7-12 ans ou 3-5 ans, 6-8 ans et 9-12 ans.

Le rôle des animateurs est de programmer, d'animer et d'évaluer les activités, de gérer la vie quotidienne. Ils assurent le suivi des enfants et des familles. Ils veillent au bien être de chaque enfant.

L'hygiène et la restauration ont une grande importance en centre de Loisirs. Afin de respecter le protocole HACCP et d'avoir une cohérence avec la période scolaire, la commune met à disposition du centre du personnel. Le directeur veillera à ce qu'il fasse partie intégrante de l'équipe et à travailler en collaboration.

2. Objectifs

Le centre de loisirs s'appuie à la fois sur la politique socio-éducative de la commune de Séchilienne qui poursuit les objectifs éducatifs suivants :

Pour l'enfant :

- favoriser la socialisation et la vie de groupe
- Permettre à l'enfant d'exploiter ses propres capacités et d'anticiper par la réflexion et la compréhension toute action engagée,

• Être à l'écoute de ses besoins, de ses envies, de ses aspirations, de ses attentes afin qu'il se sente concerné et décideur et que, de ce fait, sa motivation soit constante,

• Qu'il soit guidé, dans toutes ses démarches, ses quêtes et sa créativité, par un encadrement compétent, attentif et polyvalent…

•Développer l'autonomie de l'enfant selon l'âge par des jeux ludiques et motricité mais aussi par actions quotidiennes à mener (habillage, rangement, aide à la responsabilité lors de la prise de repas, etc....)

Pour la famille

• Répondre au mieux à l'attente des familles en matière de garde.

• Rassurer les familles sur l'accueil sécurisant de leurs enfants.

Pour le village et communes alentours :

• S'appuyer sur le tissu associatif local.

• Créer, dès que possible, des projets communs à l'échelle du bassin Vizillois.

Mais également en accord avec le projet éducatif de l'ACL qui a pour but de :

Permettre à l'enfant de devenir un citoyen libre et responsable en participant à la construction d'une société plus démocratique et plus respectueuse de l'environnement.

La sécurité physique, affective et morale est un impératif dans le fonctionnement du centre de loisirs. Il est du devoir de chacun de permettre aux enfant un cadre de vie sécurisé et sécurisant.

Les objectifs pédagogiques et intentions du centre de Séchilienne sont :

Objectifs	Moyens
Développer le "Vivre ensemble"	- Développement de l'esprit d'entraide, de partage et de solidarité dans la vie en collectivité - Mise en place de règles de vie communes - Participation des enfants dans les choix - Grands jeux qui mêlent les groupes d'âge et valorisent l'esprit collectif - Place de la citoyenneté (politesse, tri des déchets, respect des lieux, du matériel, des personnes) - Inclusion les familles dans la vie du centre (vendredi après-midi avec temps d'échange, exposition spectacle)
Proposer de nouvelles pratiques sportives, culturelle, artistiques…	- Proposition d'activités variées - Alternance dans les catégories d'activités - Appel à des prestataires et partenaires pour l'organisation d'initiations et découvertes encadrées.

Objectifs	Moyens
Développer l'autonomie et la responsabilisation	- Règles de vie discutées et comprises - Organisation des tâches collectives gérées par les enfants - Contrat de confiance pour les moments d'autonomie - Respect du rythme individuel - Aide des enfants progressive. - Adaptation des outils en fonctions des capacités. - Implication des enfants dans la construction de leur semaine.
S'épanouir et profiter de ses vacances	- Offrir des conditions d'accueil adaptées au public (aménagement de l'espace, attitude souriante et agréable). - Etre à l'écoute (se mettre à hauteur des enfants, temps d'échange, adaptations aux différences de chacun) - Découvrir et expérimenter des activités manuelles, sportives et artistiques nouvelles - Alterner les temps libres et temps d'activités. - Respecter les envies des enfants. - Construire un programme ludique pour un esprit vacances - Utilisation d'espaces extérieurs naturels pour profiter de la nature environnante

Les activités proposées

De nombreuses activités seront prévues et un programme plus complet sera élaboré par l'équipe d'animation, en tenant compte des âges des enfants, lors de la réunion de préparation qui aura lieue en juin.

Chaque semaine une thématique permettra aux enfants de découvrir un univers. La journée alternera temps de vie collective, temps d'animation au choix en groupe plus ou moins important qui fait appel à tous types de supports d'animation et temps libres.

2. Vie quotidienne, rythme du séjour

Le centre est ouvert de 8h à 18h. Il s'adresse à tous les enfants âgés de 3 ans à 12 ans.

Les enfants sont répartis en groupe d'âges selon les effectifs et chaque groupe est encadré par des animateurs.

Les enfants peuvent être inscrits pour la demi-journée avec ou sans repas ou pour la journée entière, quelques jours ou la semaine entière. Les familles qui inscrivent leur enfant adhérent à l'association et s'engagent à respecter le règlement intérieur.

Les repas sont pris au centre dans le réfectoire ou en extérieur. Des piques niques peuvent être organisés. Les repas sont fournis en liaison froide par la société Guillaud Traiteur dans la continuité de la restauration proposée sur les temps scolaires.

Modalité spécifiques pour l'accueil d'enfants malades et /ou porteur de handicap.

Les maladies :Tout enfant qui vient le matin ou le midi avec une maladie ou présentant des signes d'une maladie contagieuse ne peut être accepté. Les enfants qui présentent des symptômes de maladie en cours de journée sont isolés dans une pièce au calme. La famille est prévenue afin de venir chercher son enfant et pouvoir prendre au plus vite rendez vous avec un médecin.

Dans le cas où un enfant nécessite un traitement particulier ou des soins, le directeur met en place un accompagnement individualisé en lien avec la famille. La famille doit fournir l'ordonnance de tout traitement. L'équipe éducative sera mise au courant des enfants à besoin médical particulier (allergie, PMI…) ; un tableau récapitulatif sera affiché dans le bureau de direction

Les blessures : Les enfants blessés sont accueillis à l'accueil de loisirs. Les activités peuvent être adaptées en fonction des aptitudes. En cas de légère blessure sur le centre, le directeur et les animateurs ont accès aux consignes de soins, à la pharmacie et au cahier de soins. La famille sera avertie au plus vite en cas de besoin ou le soir en cas de blessure légère.

Les enfants porteurs de handicap : Le centre de loisirs est ouvert à tous les enfants. L'accueil d'enfants porteurs de handicap est adapté à ses aptitudes en centre de loisirs. Il est important de rencontrer au préalable la famille et l'enfant afin de cibler les besoins mais également de travailler dans la continuité de ce qui est mis en place pour l'enfant sur ces autres temps de vie. Le recrutement d'un animateur en renfort sur le groupe peut être envisagé. Un échange avec la famille en fin de séjour permettra d'échanger sur l'enfant dans un objectif d'accueil futur mais également toujours dans un souci de lien avec les autres structures éducatives de l'enfant.

Le groupe des moins de 6 ans :

Les animateurs sont au minimum 2, responsables des plus jeunes. Selon le nombre d'enfants concernés, nous respectons le taux d'encadrement égal à un animateur pour 8. Ils veillent à respecter le rythme de vie particulier de cette tranche d'âge, à l'intérieur du centre de loisirs.

Leur salle d'accueil est aménagée spécialement, avec du mobilier adapté. Elle est située près de la salle de sieste, ce qui permet un réveil échelonné après le temps calme.

Les temps de vie quotidienne sont adaptés ; on prend le temps d'arriver, de présenter les lieux, d'expliquer les activités. Evidemment, le lavage des mains avant le repas, le temps calme après le repas….

Et toutes les activités sont pensées pour répondre au mieux aux besoins des enfants de cet âge.

Les règles de vie

Elles seront établies en équipe et avec les enfants chaque début de période. Les règles permettent à chacun de trouver sa place et de mieux vivre tous ensemble. Il est demandé aux enfants de ne pas apporter d'objets de valeur. Les règles de vie et les sanctions seront rappelées en début de chaque semaine et affichées dans le centre, les groupes d'enfants étant différents d'une semaine à l'autre. Les règles seront toujours expliquées en présence de l'enfant.

Journée type

Horaires	Activités
8h à 9h	Temps d'accueil et d'échange avec les familles
9h-9h15	Rangement, proposition des différentes activités
9h15-11h	Temps d'activités
11h11h30	Jeux libre
12h-13h	Lavage des mains, mise de table et repas
13h	Temps calme / Sieste pour les plus petits
14h-16h	Activités de l'après-midi
16h-16h30	Retour sur la journée
16h30	Gouter
16h45	Temps collectifs-retour sur la journée
17h-18h	Temps d'accueil et d'échange avec les familles

Participation des enfants/jeunes à la vie de l'ACM

La participation des enfants au centre de loisirs se fait dans différents domaines :
-Les activités : les enfants ont majoritairement le choix entre plusieurs activités. De plus ils sont régulièrement consultés concernant leurs attentes en matière d'activités par le biais de discussions ou de questionnaires. Des temps de parole pour évaluer et donner leur ressenti sur une activité sont prévus.
-La préparation : les enfants aident à la préparation de l'activité. Ils préparent la salle, apportent et installent le matériel, rangent, nettoient les outils qui ont servis à l'activité. Parfois des matériaux spécifiques sont nécessaires (boîtes à chaussures, carton...) et les enfants sont mis à contribution ; ils en rapportent de chez eux.
-Le repas : c'est un moment privilégié de participation. Les enfants participent au dressage de la table. Lors des repas les enfants servent leurs camarades. A la fin du repas chacun

participe en débarrassant : des étiquettes placées sur les tables indiquent à chaque enfant et adulte à table son rôle lors du repas.

5. Fonctionnement équipe adulte

Organisation du recrutement

Le recrutement est mené par le directeur du centre. Des entretiens permettent d'évaluer les compétences des animateurs en lien avec les objectifs du centre.
Les réunions (préparation du séjour, pendant le séjour, bilan du séjour) sont organisées afin d'évaluer, recentrer notre action.

Formation des adultes (notamment l'évaluation et l'accompagnement des stagiaires)
Les stagiaires seront accompagnés par les animateurs dans les diverses activités. Le directeur se chargera de faire le point régulièrement avec les stagiaires et les animateurs pour savoir comment tout se passe. Il se montrera disponible pour répondre à toute question. Un bilan complet sera mené en fin de stage expliquant les points forts et les points à travailler en présence du stagiaire.
Les animateurs et le directeur garderont leurs téléphones portables pour rester en contact. Il leur sera demandé de ne pas l'utiliser pour des appels personnels ou l'envoi ou la réception de SMS en présence des enfants.
Compte tenu de leur fonction éducative, il sera demandé aux adultes de faire attention à leur langage (pas de mots grossiers ou vulgaires devant les enfants).

6. Communication

Relations avec les parents

La relation avec les familles est primordiale. Elle a lieu à plusieurs moments. L'inscription est le premier contact avec la famille, les informations données doivent être claires et répondre aux demandes des familles. Le secrétariat est disponible lors des permanences physiques mais également par téléphone ou par mail. Son rôle est de gérer la partie administrative et financière et de donner une première idée de l'accueil de loisirs. Avant la venue de l'enfant, les programmes sont disponibles sur le site internet. Ils permettent une première approche pour connaitre la thématique, les activités mais également des informations pratiques. Lors de l'accueil, les familles rencontrent l'équipe qui va intervenir auprès de leur enfant. Le soir, la relation est importante pour retranscrire la journée de l'enfant. En cas de besoin supplémentaire, la communication pourra se faire directement avec le directeur en présence ou par téléphone. Ce dernier se montrera le plus disponible possible pour répondre à toute question, régler les problèmes et dissiper les malentendus.

Le vendredi en fin d'après-midi chaque fois que cela est possible, les familles sont invitées sur le centre pour une exposition, un spectacle, une retranscription. Ces échanges permettent de mieux se connaître, de valoriser les enfants et les équipes et d'impliquer les familles dans la vie du centre.

Les prestataires, partenaires

Des prestataires pourront être contactés selon les projets d'animation. En effet, certaines activités nécessitent des compétences et connaissances particulières. Ces interventions sont importantes pour permettre la découverte aux enfants et de ne pas se limiter dans les possibilités.
Le directeur peut utiliser les partenaires extérieurs comme personne ressource.

L'ACL

Une communication régulière sera établie avec l'ACL à la Villa Arthaud, siège de l'association. En effet, il est important de communiquer avec les différents interlocuteurs des familles mais également pour rendre compte de ses actions et projets réalisés. En fin de période, un bilan oral et écrit est transmis au siège de l'association pour évaluer l'action passée.

L'environnement (médecin, gendarmerie, mairie, commerçants ...)

Les contacts sont connus du directeur. Les numéros d'urgence seront communiqués à tous les animateurs et affichés dans les locaux servant de bureau au directeur.

7. Evaluation

Des temps d'échanges et de discussions réguliers seront mis en place avec les enfants. Des critères qualitatifs et quantitatifs seront observés pour mesurer les effets des actions mises en place.
Des réunions d'équipe hebdomadaire et bilans seront effectués.
Elles permettent d'évaluer

- le vécu du centre : locaux, organisation, matériel mis à disposition, les gouters, les repas ;
- les problèmes rencontrés
- l'expérience, le bilan personnel : aspects positifs et négatifs ;
- l'atteinte ou non des objectifs
- de coconstruire pour les jours à venir
- de recentrer les animations

Une appréciation du travail effectué par les animateurs sera réalisée par le directeur.
Un rapport d'activités sera élaboré par le directeur. Ce rapport comprendra la préparation, l'organisation générale, l'atteinte des objectifs, l'évaluation des méthodes, les activités pratiquées, les bâtiments, la vie de groupe et l'ambiance, l'équipe d'encadrement, le budget,
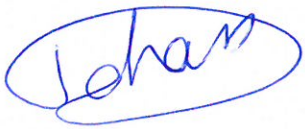
les problèmes particuliers rencontrés, les éléments qui seraient utiles pour les directions futures.
Des questionnaires à destination des familles à la fin de l'été permettent un ressentit global des actions menées et de l'avis sur le centre. Les réponses aux questionnaires de l'été servent de base de travail et sont sujet de discussion lors de réunion de directeurs.
Chaque évaluation se veut constructive dans le but d'adaptation et d'amélioration du service offert aux familles.